



## COMMUNE DE MOISSAC-BELLEVUE

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le 16 AVR 2021

ID : 083-218300788-20210415-2021\_17-BF

### NOTE SYNTHETIQUE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la Commune de MOISSAC-BELLEVUE ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le Compte Administratif est consultable en Mairie de MOISSAC-BELLEVUE, aux heures d'ouverture.

Le Compte Administratif 2020 rapporte l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune de MOISSAC-BELLEVUE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. Il doit être en concordance avec le Compte de Gestion indépendamment établi par le Trésorier. Lors de la séance du jeudi 15 avril 2021, le Conseil municipal a adopté par voix 10 POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION (le Maire ne prenant pas part au vote conformément au CGCT), le Compte Administratif 2020 qui présente les résultats de l'exécution du budget 2020.

Il est à rappeler que le principe de prudence budgétaire invite à ce qu'au **Budget Primitif** :

- Les dépenses soient estimées à leur montant maximum, soit entendues comme un plafond.
- Les recettes prévisionnelles soient estimées a minima, soit entendues comme un plancher.

#### **1. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de l'ensemble des services communaux. Elle permet d'assurer le quotidien.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux.

**Les recettes totales de fonctionnement pour l'exercice 2020 se sont élevées à 550 004.07€ (670 979€ inscrits au budget 2020).**

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 18 % par rapport aux recettes inscrites, à cause d'une baisse des revenus des gîtes communaux liée à la crise sanitaire Covid19.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel communal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les intérêts des emprunts contractés par la municipalité.

**Les dépenses totales de fonctionnement pour l'exercice 2020 s'élèvent à 550 916 € (670 979€ inscrits au budget 2020).**

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 18 % par rapport aux crédits ouverts.

Pour finir, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement est reporté dans le chapitre investissement au titre de l'autofinancement, ce qui contribue à financer les projets de la commune sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

**La section de fonctionnement pour l'année 2020 clôture un résultat déficitaire de 912.69€**

DEPENSES 2020		RECETTES 2020	
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Charges à caractère général	180 768.60	Atténuations de charges	59.03
Charges de personnel	197 786.30	Produits des services	70 467.06
Atténuation de produit	79 839.00	Impôts et taxes	371 401.38
Autres charges de gestion courantes	51 382.88	Dotations et participations	40 233.43
Charges financières	5 855.98	Autres produits gestions courantes	65 293.16
Charges exceptionnelles	600.00	Produits exceptionnels	2 550.01
Opérations d'ordre et amortissements	34 684.00		
<b>TOTAL</b>	<b>550 916.76</b>	<b>TOTAL</b>	<b>550 004.07</b>

#### Fiscalité :

Concernant les ménages, les taux d'impositions locaux ont été maintenus en 2020 :

- Taxe sur le foncier bâti : 10.00
- Taxe sur le foncier non bâti : 52.43

Le produit de la fiscalité locale en 2020 s'élève à 85 884€ auquel s'ajoute la compensation pour la suppression de la taxe d'habitation de 181 057€.

#### Les dotations de l'Etat :

La dotation Globale de fonctionnement est la principale dotation versée par l'Etat à la commune. La baisse massive de cette dernière et la ponction du Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) rendent l'équilibre budgétaire de la commune des plus tendu. Le budget 2021 a été très difficile à boucler.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractères exceptionnelles non récurrentes.

L'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine de la commune. Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux types de recettes coexistent. Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues de divers organismes, de l'Etat, de la Région et du Département en lien avec les permis de construire et les déclarations préalables (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien direct avec les projets d'investissement retenus.

Au niveau des dépenses d'investissement : 73% des dépenses prévues au budget 2020 n'ont pas pu être réalisées.

En cause la crise sanitaire liée au COVID19 qui a retardé le démarrage des travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement (reporté à septembre 2020) et la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Au niveau des recettes d'Investissement, les travaux pour les réseaux et la station d'épuration n'ayant pas démarrés, l'emprunt nécessaire n'a pas été réalisé en 2020, mais contracté et budgétisé début d'année 2021.

Les dépenses d'investissement 2020 représentent 330 486.34€

Les recettes d'investissement 2019 représentent 384 980.57€

1 233 811€ avait été prévu.

### Vue d'ensemble de la réalisation de la section d'investissement

DEPENSES 2020		RECETTES 2020	
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Montant
Immobilisations incorporelles	1 519.15	Subvention	133 450.47
		Emprunts reçus	66.96
Immobilisations corporelles	57 730.50	Dotations fonds divers	34 513.38
Immobilisation en cours	201 767.95	Excédent de fonctionnement (1068)	182 265.76
Remboursement Emprunts	69 468.74	Opération d'ordre	34 684.00
<b>TOTAL</b>	<b>330 486.34</b>	<b>TOTAL</b>	<b>384 980.57</b>
<b>Résultat de clôture 2019 : + 75 734.24</b>			

Nous avons cependant réalisé 16.5% de recettes en plus que de dépenses.

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le Compte Administratif dans une colonne « restes à réaliser » (dépenses engagées non mandatées). Ainsi 669 980€ de travaux sont reportés de 2020 sur 2021. Ces crédits permettront le démarrage de travaux de la station d'épuration

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2020 peuvent être reportées, par le biais des restes à réaliser (recettes certaines - titres non émis), à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 551 594 €. Elles correspondent aux subventions restant à percevoir pour les travaux de renouvellement des réseaux et la construction de la station d'épuration.

### Etat de la dette

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représente 21 451.78€ et 5789.02€ en intérêts.

Un prêt relais d'un montant de 48 000 € avait été contracté en 2019 pour l'acquisition de l'immeuble ROUX dans l'attente d'une subvention de la Région, celle-ci ayant été versée en juillet 2020, le prêt relais a donc été remboursé en août 2020.

### Tableau récapitulatif d'exécution du budget de l'année 2020

Budget Principal	Résultat Clôture Exercice 2019	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
INVEST	+ 75 734.24	0.00	54 494.23	+ 130 228.47
FONCT	302 011.39	182 265.76	- 912.69	+ 118 832.94
<b>TOTAL</b>	<b>377 745.63</b>	<b>182 265.76</b>	<b>53 581.54</b>	<b>249 061.41</b>

Le Compte administratif 2020 concorde avec le compte de gestion du Trésorier.